





## POUR LES PERSONNES MORALES

Nombre d'associés - exploitants : |\_\_|\_|\_|

Nom et prénom des associés exploitants Ou dénomination sociale	Civilité	N° SIRET	N° PACAGE	Date de naissance	Statut	Installé depuis moins de 5 ans	Bénéficiaire de la DJA			Si installé depuis moins de 5 sans DJA
							Date CJA	Projet inscrit dans plan d'entreprise	% de parts dans la société	
				__/__/__ -	<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours d'installation	__/__/__	<input type="checkbox"/>		__/__/__
				__/__/__ -	<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours d'installation	__/__/__	<input type="checkbox"/>		__/__/__
				__/__/__ -	<input type="checkbox"/> ATP <input type="checkbox"/> ATS <input type="checkbox"/> cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en cours d'installation	__/__/__	<input type="checkbox"/>		__/__/__

### A REMPLIR SEULEMENT POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS :

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique (Code de la commande publique) ?  oui  non

➤ Si oui, joindre le formulaire d'engagement sur la commande publique

## 2- CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

Localisation du siège de l'exploitation :  Identique à la localisation du demandeur

Si non, veuillez préciser :

N° - Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

### a. Votre exploitation est-elle concernée par les zonages suivants :

▪ Zone sous contrat Eau qualité des Agences de l'Eau (cf. annexe 2 de l'Appel à Projets / candidatures)  oui  non

- Si oui, indiquez le nom : \_\_\_\_\_

### b. Production(s) présentes sur l'exploitation :

#### Elevage :

Palmipèdes gras

Volailles de chair

Bovins lait

Bovins viande

Caprin viande

Caprin lait

Ovin viande

Ovin lait

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Equin/Asin

Porcin

Veaux de boucherie

Hélicicole

Gibier d'élevage (hors avicole)

#### Végétal :

Viticulture

Grandes cultures

Horticulture et pépinières

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Prairies

Arboriculture

Maraîchage

### 3 - IDENTIFICATION DU PROJET

**Précisions de l'adresse du projet (travaux/investissements) :**

Identique à la localisation du demandeur

*S'il s'agit d'un matériel mobile, indiquez le siège d'exploitation.*

N° - Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Commune : \_\_\_\_\_

**- Période prévisionnelle de réalisation du projet :**

du |\_\_|\_|\_|/|\_|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_|\_| au |\_\_|\_|\_|/|\_|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**ATTENTION :**

**La date prévisionnelle de fin de travaux sera inscrite dans la décision juridique attributive de l'aide** si votre dossier reçoit un avis favorable.

Or, c'est cette date (inscrite dans la décision juridique) qui détermine le déclenchement d'un délai de douze mois pour l'envoi de votre déclaration de fin d'achèvement de l'opération et l'envoi de votre demande de solde (qui comprend la déclaration de fin d'achèvement de l'opération, un décompte final des dépenses effectuées ainsi que la liste des aides publiques perçues et leurs montants respectifs).

**En l'absence de réception de ces documents par le service instructeur au terme de la période de douze mois, qui court à partir de la date prévisionnelle de fin d'opération, aucun paiement ne peut intervenir au profit du bénéficiaire.**

**C'est pourquoi, il est nécessaire d'évaluer avec rigueur le délai dans lequel vous envisagez de réaliser votre opération et sa date d'achèvement car c'est elle qui conditionne la date limite de demande de paiement.**

Enfin, votre dernière demande de paiement doit être envoyée au service instructeur au plus tard **le 31 décembre 2024** car au-delà de cette date aucun nouveau paiement ne sera traité dans le cadre du programme 2014-2020.

**DESCRIPTION DETAILLEE ET INTERET DU PROJET** (ou rédigez une note explicative à joindre à la demande)

- Préciser l'objectif global du projet

- Préciser pour chaque investissement/matériel : les enjeux, objectifs de cet investissement, ainsi que les cultures (blé tendre, maïs, fraises, melons etc.) concernées par cet investissement.

**FILIERE(S) D'INVESTISSEMENTS CONCERNEE(S) PAR VOTRE PROJET**

Viticulture

Grandes cultures

Arboriculture

Horticulture et pépinières

Maraîchage

Prairies

Autres : \_\_\_\_\_

#### CATEGORIES D'INVESTISSEMENTS CONCERNEES PAR VOTRE PROJET :

- la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires
- la réduction des pollutions par les fertilisants
- la réduction de la pression des prélèvements sur la ressource en eau

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### Périodicité de l'aide :

- L'exploitation a déjà bénéficié d'une aide au titre du Pan Végétal Environnement depuis le 01/01/2017 :  oui  non
- Si oui, la demande de solde de l'aide de ce dossier a-t-elle été déposée auprès de la DDT(M) :  oui  non

### 4- INDICATEURS NATIONAUX : A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

1. Votre exploitation comporte-t-elle au moins une personne installée depuis moins de 5 ans ?  
 oui avec DJA  oui sans DJA  non
2. L'opération s'inscrit-elle dans la mise en œuvre du projet d'un GIEE ?  
 oui  non
3. L'exploitation est-elle reconnue en AB ou en cours de conversion, totalement ou partiellement ?  
 oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion partiellement  
 oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion totalement  
 non
4. L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de certification environnementale de niveau 2 ou 3 (HVE) ?  
 oui, niveau 2 / Précisez : \_\_\_\_\_  
 oui, niveau 3 (certification Haute Valeur Environnementale)  
 non
5. L'exploitation produit-elle sous SIQO ?  
 oui, label rouge / Production : \_\_\_\_\_  
 oui, IGP/ Production : \_\_\_\_\_  
 oui, AOP / Production : \_\_\_\_\_  
 oui, autre/ Production : \_\_\_\_\_  
 non, aucune production sous SIQO
6. L'exploitation met-elle en œuvre une MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) système ?  
 oui, en cours de contractualisation  
 oui, exploitation engagée  
 non
7. Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? (Cf. annexe A du présent formulaire) ?  
\_\_\_\_\_
8. Quelle est la taille de votre exploitation agricole ?  
SAU : \_\_\_\_\_ha  
Situation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) :  soumise au Règlement Sanitaire Départemental  
 soumise déclaration ICPE  
 soumise enregistrement ICPE  
 soumise autorisation ICPE
9. Si le projet concerne principalement une autre filière que l'orientation principale de l'exploitation, quelle production concerne-t-il majoritairement (Cf. annexe A du présent formulaire) ?  
\_\_\_\_\_
10. Votre projet permet-il de créer des emplois dans votre exploitation agricole ?  
 oui  
 non  
Si oui, combien d'ETP (Equivalent Temps Plein) ?  0.5  1  1.5  2  plus de 2

## 5 – CRITERES DE SELECTION

Critères de sélection	Conditions au dépôt de la demande d'aide	Justification	Justificatif joint	Nombre points	Réservé DDT(M)
Exploitation engagée en agriculture biologique (ou en conversion) ou engagée dans la démarche Haute Valeur Environnementale (HVE, niveau 3)	- Projet porté par une exploitation engagée dans le mode de production biologique (conversion ou maintien) : Plus de 50% des dépenses éligibles retenues et plafonnées au moment de la demande d'aide doivent être pour des <b>ateliers*</b> conduits en agriculture biologique (minimum 80% de la SAU des ateliers concernés doivent être conduits en agriculture biologique).	- Certificat en vigueur visant l'engagement du producteur de produire sous mode AB ou conversion sur l'atelier concerné - Attestation d'engagement en annexe C dûment complétée et signée	<input type="checkbox"/> oui	16	<input type="checkbox"/> oui
	- Projet porté par une exploitation engagée dans une certification environnementale de niveau 3 (Haute Valeur Environnementale, HVE) au moment de la demande d'aide <b>ATTENTION : si vous n'êtes pas certifié à la demande d'aide, vous devrez obligatoirement l'être pour la demande de solde.</b>	- Certification environnementale de niveau 3 (HVE) (ou attestation d'engagement en annexe B dûment complétée et signée)			
Exploiter au moins une parcelle sur un Contrat eau qualité des agences de l'eau	Exploiter au moins une parcelle sur un Contrat eau qualité des Agences de l'Eau (Ressources, etc.) - cf. cartes en annexe 2 de l'Appel à Projets / candidatures	RPG/cartographie	<input type="checkbox"/> oui	12	<input type="checkbox"/> oui
Périodicité de l'aide	Projet porté par une exploitation n'ayant pas reçu de subvention publique au titre de l'opération « plan végétal environnement » depuis le 1er janvier 2017			6	<input type="checkbox"/> oui
Investissements dans du matériel identifié comme 'phyto priorité 1'	Plus de 50% de la dépense éligible retenue plafonnée hors frais généraux concerne du matériel 'phyto priorité 1' (cf. liste matériels jointe à l'Appel à Projets / candidatures)	Devis explicite	<input type="checkbox"/> oui	6	<input type="checkbox"/> oui
Engagement un collectif engagé dans l'agro-écologie et reconnu, <u>au choix</u>	1- Projet soutenu par un GIEE ou inscrit dans le cadre d'un GIEE au moment de la demande d'aide, sous réserve que le dossier porte majoritairement (au moins 50%) sur des investissements éligibles retenus et plafonnés qui s'inscrivent dans le cadre du GIEE, au moment de la demande d'aide	1- arrêté préfectoral de création du GIEE/adhésion	<input type="checkbox"/> oui	2	<input type="checkbox"/> oui
	2- Projet porté par une exploitation reconnue comme ferme des 30 000 ou ferme DEPHY (plan écophyto) au moment de la demande d'aide	2- Etre répertorié sur la liste fournie par la DRAAF recensant les fermes DEPHY et les fermes des 30 000 (suite aux appels à projets spécifiques)			
Jeune agriculteur ou nouvel installé	Projet porté par une exploitation comprenant au moins un nouvel installé (NI) au moment de la demande d'aide	attestation MSA comportant la 1 <sup>ère</sup> date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation OU avis favorable de la CDOA	<input type="checkbox"/> oui	1	<input type="checkbox"/> oui

\* ici un atelier correspond à une culture. Exemple : atelier colza / atelier orge / atelier fraises / atelier noix, etc.

## 6 - PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

### 1. LES DEPENSES PREVISIONNELLES

Veuillez numéroter chaque devis par type d'investissements (01 à 99).

Veuillez renseigner les dépenses matérielles et les dépenses immatérielles.

#### MATERIEL NEUF :

- plusieurs devis pour un même type de dépense (matériel, maçonnerie, etc.): **les devis devront reprendre explicitement les formulations présentes dans la liste de matériels éligibles jointe à l'Appel à Projets / Candidatures**

- . 1 devis pour les dépenses inférieures à 2 000 € HT,
- . 2 devis pour les dépenses comprises entre 2 000€ HT et 90 000€ HT,
- . 3 devis pour les dépenses supérieures à 90 000€ HT.

Dans ce cas, veuillez spécifier le devis retenu pour la demande de subvention parmi les 2 ou 3 devis présentés.

Attention pour le cas de la commande publique :

Pour les marchés publics en-dessous du seuil de 25 000 € HT: fournir 1 ou 2 devis conformément aux modalités précisées ci-dessus.

Pour les marchés publics égalant ou dépassant le seuil de 25 000 € HT : fournir les pièces du marché permettant de justifier le caractère raisonnable des coûts.

#### MATERIEL D'OCCASION :

Le matériel d'occasion n'est éligible que pour certaines catégories de matériels, comme indiqué dans liste de matériels éligibles en annexe 1 de l'Appel à Projets / Candidatures.

Conditions d'éligibilité du matériel d'occasion	Pièces justificatives à fournir
Le vendeur doit l'avoir acquis neuf	Copie de la facture initiale relative à l'achat du matériel neuf au nom du vendeur
Aucune aide européenne perçue sur l'achat neuf au cours des cinq dernières années	Attestation de l'expert-comptable
Le matériel d'occasion doit être moins cher que le neuf	Devis du matériel d'occasion + 2 devis de fournisseurs différents du même matériel neuf

Matériels enjeu Phyto P1	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Matériel d'occasion	Devis choisi par le bénéficiaire				Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)				Cadre réservé à l'administration			
		OUI / NON	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis) / observations
			TOTAL HT											
Matériels enjeu phyto P2	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Matériel d'occasion	Devis choisi par le bénéficiaire				Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)				Cadre réservé à l'administration			
		OUI / NON	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis) / observations
			TOTAL HT											
Matériels autre	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Matériel d'occasion	Devis choisi par le bénéficiaire				Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)				Cadre réservé à l'administration			
		OUI / NON	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis) / observations
			TOTAL HT											
Frais généraux	Nom de l'investissement (1 ligne par investissement)	Matériel d'occasion	Devis choisi par le bénéficiaire				Devis non retenus par le bénéficiaire (coût raisonnable)				Cadre réservé à l'administration			
		OUI / NON	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	N°DEVIS	Montant devis (HT)	Fournisseur devis	Dépense éligible retenue (HT)	Dépense raisonnable retenue (HT) (application si nécessaire du plafond 15%)	moyen de justification du coût raisonnable (devis) / observations
			TOTAL HT											

Montant demandé par bénéficiaire											Montant éligible retenu	Montant raisonnable retenu	
Montant total (HT du projet)													





## 7 - LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les bénéficiaires	Pièce jointe
Exemplaire original de la demande daté, complété et signé	<input type="checkbox"/>
RIB comportant IBAN	<input type="checkbox"/>
<b>MATERIEL NEUF :</b> Justificatifs de dépenses matérielles et immatérielles : devis <b>détaillés en quantité et en prix</b> par type de dépenses. Vérification du coût raisonnable de la dépense : - fournir 1, 2 ou 3 devis et spécifier le devis retenu <i>les devis devront reprendre explicitement les formulations présentes dans la liste de matériels éligibles jointe à l'Appel à Projets / Candidatures</i>	<input type="checkbox"/>
<b>MATERIEL D'OCCASION :</b> Pour chaque matériel d'occasion joindre les pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie de la facture initiale relative à l'achat du matériel neuf au nom du vendeur,</li> <li>- Attestation de l'expert-comptable indiquant qu'aucune aide européenne n'a été perçue sur l'achat neuf au cours des 5 dernières années,</li> <li>- Devis du matériel d'occasion,</li> <li>- 2 devis du même matériel neuf.</li> </ul> <i>les devis devront reprendre explicitement les formulations présentes dans la liste de matériels éligibles jointe à l'Appel à Projets / Candidatures</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Pièces complémentaires, le cas échéant		Pièce jointe	Déjà fournie	Sans objet
Personnes physiques	Pièce d'identité (Carte Nationale d'identité ou Passeport)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales (pour les sociétés, cotisations de la société) <b>et</b> précisant le statut d'exploitant agricole. Pour les NI sans DJA : attestation MSA comportant la première date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation. <i>Dans le cas des jeunes qui s'installent sans terre agricole, l'attestation MSA est à fournir au plus tard au moment de la première demande de paiement</i> Pour les JA : avis favorable de la CDOA (détenu par les services instructeurs)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissement public	Formulaire d'engagement sur la commande publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forme sociétaire	K-bis à jour (durée de validité = 1 an)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Extrait des statuts (pages indiquant les associés, leur qualité, la répartition des parts sociales)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Association, fondation, GIEE, établissements	Exemplaire des statuts à jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Récépissé de déclaration d'association en préfecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Statuts et liste des membres du bureau et du conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PV de l'AG approuvant le projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pièces complémentaires en lien avec les critères de sélection		Pièce jointe	Déjà fournie	Sans objet
Projet inscrit dans le cadre d'un GIEE	Arrêté préfectoral de création du GIEE/adhésion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet engagé dans une démarche de certification environnementale niveau 3 (HVE)	- Certification environnementale de niveau 3 (HVE) ET/OU - Attestation d'engagement dans une démarche de certification environnementale de niveau 3 (HVE - cf. annexe B du présent formulaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploitation engagée en agriculture biologique ou en conversion	- Copie de la licence ou du certificat en vigueur visant l'engagement du producteur de produire sous mode AB ou conversion au moins sur l'atelier concerné par l'investissement (ou de l'attestation d'engagement délivrée par l'organisme certificateur si 1 <sup>ère</sup> année de conversion) - Attestation d'engagement en annexe C dûment complétée et signée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

***Des documents complémentaires peuvent être demandés après remise de votre dossier au guichet unique, nécessaires à l'étude du dossier dans ses différents éléments : administratifs, financiers, techniques...***

### ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides « Plan Végétal Environnement ».

**J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :**

- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement.
- Ne pas faire l'objet d'une liquidation judiciaire.
- Avoir informé les services instructeurs dans le cas d'une procédure de redressement judiciaire.
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissements.
- Que l'opération (projet) n'a pas débuté au moment du dépôt de mon (notre) dossier auprès de la DDT/M (devis signé, bon de commande, facture émise ou payée).
- Respecter les conditions d'âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de ma (notre) demande (au moins 18 ans et n'avoir pas atteint l'âge prévu à l'article D. 161-2-1-9 du code de la sécurité sociale).
- Avoir pris connaissance de la notice relative à l'opération et notamment aux points de contrôle, règles de versement des aides et sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- Etre à jour de mes (nos) cotisations sociales. Pour des personnes morales, la société ou l'ensemble des associés exploitants doivent être à jour.
- Le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural.
- Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure.
- Respecter les critères d'éligibilité et de sélection de mon (notre) projet.

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

**Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à :**

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM du début d'exécution effectif de l'opération.
- Informer la DDT/DDTM de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, des engagements ou du projet.
- Ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet ».
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre du projet respecte les normes en vigueur.
- Poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du code rural ayant bénéficié de l'aide pendant une période de 5 années à compter de la date du paiement final.
- Maintenir sur mon (notre) exploitation les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A rester propriétaire de l'investissement pendant une durée de cinq ans à compter de la date du paiement final.
- A conserver pendant une période de 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité, etc.
- A permettre / faciliter l'accès à l'exploitation aux autorités compétentes chargées de contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite (nous sollicitons) pendant 10 ans.
- Respecter les obligations européennes en matière de publicité.
- Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourrait résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes.
- Fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme.
- Respecter les critères de sélection valant engagement et ayant permis à mon (notre) projet d'être sélectionné.
- Pour les JA en cours d'installation au moment de la demande de subvention, à fournir le Certificat de Conformité Jeune Agriculteur (CJA) au moment de la première demande de paiement.
- Pour les nouveaux installés qui s'installent sans terre agricole au dépôt du dossier (installation progressive), à fournir l'attestation MSA au plus tard au moment de la première demande de paiement.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (nos noms) ou ma (notre) raison sociale, ma (notre) commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD), modifiant la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès, de rectification de modification et de suppression des informations à caractère personnel me (nous) concernant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé.

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION : SIGNATURE DU SERVICE INSTRUCTEUR VALIDANT L'INSTRUCTION**

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_


Nom, prénom et signature du représentant :

## **ANNEXE A – LISTE DES ORIENTATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (OTEX)**

Le choix du rattachement de l'exploitation à un OTEX est faite sur la base du chiffre d'affaires (C.A) de la ou des production(s) concernée(s) qui dépasse 2/3 du total du C.A. de l'exploitation (année N-1 par rapport à l'année de dépôt du projet).

<b>Libellé</b>	<b>Code</b>
Céréales oléoprotéagineux et plantes sarclées (grandes cultures)	13 (sauf 1320) + 1410 + 1420
Riz	1320
Légumes frais de plein champ	1430
Tabac	1441
Plantes à parfums, aromatique et médicinales	1660
Maraîchage (dont melon et fraise)	28
Fleurs et horticulture diverse (dont champignon, etc..)	29
Viticulture d'appellation	37
Autre viticulture	38
Arboriculture	39-1
Oléiculture	39-2
Autres fruits en cultures pérennes	39-3
Polyculture	60
Bovins lait	41
Bovins viande naisseur	42-1
Bovins viande engraisseur	42-2
Veaux de boucherie	42-4
Bovins lait et viande	43
Ovin lait	4410-1
Ovin viande	4410-2
Caprin lait	4430-1
Caprin viande	4430-2
Autres herbivores (dont chevaux)	45
Truies reproductrices	5011
Porc engraissement	5012 + 5013
Poules pondeuses	5021
Poulets de chair	50-2
Palmipèdes foie gras	50-3
Autres palmipèdes	50-4
Autres volailles	50-5
Lapins	50-6
Abeilles	8231
Autres animaux	46
Polyélevage orientation herbivore (compris chevaux)	71
Polyélevage orientation granivore	72
Grandes cultures et herbivores (polyculture élevage)	81
Autres associations (hors abeilles)	82 (sauf 8231)
Exploitations non classées	90

**ANNEXE B – ENGAGEMENT DANS UNE DEMARCHE DE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE :**

<b>REGION NOUVELLE-AQUITAINE</b>	<b>ENGAGEMENT</b> dans une démarche de <b>CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE niveau 3</b> « Haute Valeur Environnementale »
	

**1.** Je m'engage dans une démarche de certification environnementale de niveau 3 - HVE - Haute Valeur Environnementale :

Certification HVE,

Autre certification reconnue par la Commission Nationale de Certification Environnementale (CNCE).

Précisez laquelle : \_\_\_\_\_

**2.** J'ai bien pris connaissance du cahier des charges de cette certification et des modalités et délais pour être certifié.


**3.** J'ai bien pris connaissance que le document (certificat) prouvant la certification, devra être fourni au plus tard au moment de ma demande de paiement du solde de l'aide au titre de de l'Appel A Projet « Aides aux investissements pour la mise en place d'Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) pour une agriculture durable favorable à la biodiversité ».

**4.** J'ai bien pris connaissance qu'**en cas d'absence de certification, le solde de l'aide** au titre du de cet Appel A Projet **ne sera pas versé, et les éventuels acomptes qui auraient été versés devront être remboursés.**

Nom de l'exploitation :			
Nom(s) Prénom(s) et Signature(s) de l'exploitant, du gérant, en cas de forme sociétaire  OU tous les associés en cas de GAEC			

**IL EST RECOMMANDE AU PORTEUR DE PROJET DE SE RAPPROCHER D'UNE STRUCTURE REFERENTE HVE DÈS LE MONTAGE DE CE DOSSIER. CETTE STRUCTURE POURRA REALISER UN PREMIER DIAGNOSTIC PERMETTANT D'IDENTIFIER LES MODIFICATIONS DE PRATIQUES A ENVISAGER POUR ATTEINDRE LA CERTIFICATION.**

## ANNEXE C – ENGAGEMENT DANS LE MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE :

<b>REGION NOUVELLE-AQUITAINE</b>	<b>ENGAGEMENT dans le mode de PRODUCTION BIOLOGIQUE (conversion ou maintien)</b>
	

1. Je m'engage dans une démarche de conversion ou de maintien en agriculture biologique,
2. Je m'engage à ce que :
  - plus de **50% des dépenses éligibles** retenues et plafonnées au moment de la demande d'aide soient pour des ateliers\* conduits en agriculture biologique.
  - qu'au minimum **80% de la SAU** des ateliers\* concernés par le projet soient conduits en agriculture biologique au moment de la dernière demande de paiement.
3. J'ai bien pris connaissance du cahier des charges de cette certification et des modalités et délais pour être certifié.
4. J'ai bien pris connaissance que les documents prouvant la certification (certificat et attestation de productions végétales) devront être fournis au plus tard au moment de la demande de paiement du solde de ma demande d'aide au titre du Plan Végétal Environnement.
5. J'ai bien pris connaissance qu'**en cas de non-respect des engagements pris ci-dessus, le solde de l'aide au titre du Plan Végétal Environnement pourra ne pas être versé**, et les éventuels acomptes qui auraient été versés pourront être à rembourser.

\* un atelier correspond à une culture. Exemple : atelier colza / atelier orge / atelier fraises / atelier noix etc.

Nom de l'exploitation :			
Nom(s) Prénom(s) et Signature(s) de l'exploitant, du gérant, en cas de forme sociétaire  OU tous les associés en cas de GAEC			